

VILLE DE
CHIEVRES



Wallonie

Commune de **CHIEVRES**

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DOSSIER 2021-074

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. CARDOLLE Loïc**, domicilié à 7950 CHIEVRES (Tongre-Saint-Martin), rue Albert Quivy 8 et le bien concerné est sis à la même adresse, cadastré 2^{ème} division section A n°139P, 136N, 140R, 140 T.

La demande consiste en la démolition et reconstruction d'une grange, démolition d'une ruine et extension d'une habitation. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- Il déroge au plan de secteur (situation en zone agricole)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial du **04/10/2021** au **19/10/2021**.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant la période d'enquête SUR RENDEZ-VOUS auprès de Mme SORIS (068/656 829 ou d.soris@chievres.be) ou Mme LAFOSSE (068/656 812 ou mf.lafosse@chievres.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal en indiquant la mention **2021/074**, avant le **19/10/2021 à 11h00, date de la clôture d'enquête**, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.
- remises à Mme SORIS ou Mme LAFOSSE dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme SORIS ou Mme LAFOSSE ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le **19/10/2021** à 11h00 à l'Administration Communale, 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Pour la Directrice Générale,
L'agent délégué,

Mme A. DELCHEVALERIE

Par le Collège
A CHIEVRES, le 24/10/2021



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

